

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE MONDIALE POUR UN USAGE PRUDENT DES ANTIBIOTIQUES – EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ÉGALEMENT

Du 18 au 24 novembre 2019 se déroule la semaine mondiale de sensibilisation à l’usage prudent des antibiotiques. Pas seulement chez les humains, mais aussi chez les animaux. L’usage d’antibiotiques en médecine vétérinaire a fortement diminué ces dernières années, mais la lutte n’est pas terminée.

La diminution de l’utilisation des antibiotiques est absolument nécessaire. C’est seulement ainsi que nous pourrons continuer à faire reculer la résistance aux antibiotiques et à assurer la santé humaine et animale.

Plan Vision 2020 et Convention « Antibiotiques » : 3 objectifs

Le plan Vision 2020 du centre de connaissances concernant l’utilisation d’antibiotiques et l’antibiorésistance chez les animaux (AMCRA), rédigé en 2014, a prévu trois objectifs de diminution de l’utilisation d’antibiotiques en médecine vétérinaire. Ces objectifs ont également été repris dans la Convention « Antibiotiques »¹, conclue en 2016 entre les pouvoirs publics fédéraux et les différents partenaires concernés par l’utilisation d’antibiotiques en médecine vétérinaire, comme les organisations agricoles, les associations de vétérinaires, les organisations de santé animale et d’autres maillons encore de la chaîne de production animale.

35,4 % d’utilisation d’antibiotiques en moins, 2 objectifs déjà atteints

Le premier objectif, une réduction de 50 % de l’utilisation d’aliments pour animaux contenant des antibiotiques pour 2017, a été atteint en 2017. Par rapport à 2011, l’année de référence, la consommation de ces aliments pour animaux avait baissé en 2018 de 69,8 %. Le deuxième objectif, une diminution pour 2020 de 75 % de l’usage des antibiotiques de la plus haute importance pour la santé humaine (les antibiotiques dits d’importance critique), a déjà été atteint en 2017. Depuis 2011, la diminution a atteint 79,1 %, malgré une petite hausse en 2018 due à une augmentation de leur utilisation chez la volaille. Le troisième objectif correspond à une réduction de moitié, d’ici fin 2020, de l’utilisation totale d’antibiotiques en médecine vétérinaire, par rapport à 2011. Entre 2011 et 2018, l’usage des antibiotiques chez les animaux a baissé en Belgique de 35,4 %. La plus grande diminution a eu lieu entre 2017 et 2018 : 12,8 %. Il faut donc encore réduire l’usage de 14,6 % pour parvenir à l’objectif des 50 % fin 2020.

¹ *Convention du 30/06/2016 relative aux antibiotiques conclue entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels (industrie pharmaceutique et fabricants d’aliments composés pour animaux, organisations agricoles, gestionnaires des cahiers des charges et associations vétérinaires et organisations de santé animale) concernés par la réduction de l’usage d’antibiotiques dans le secteur animal.*

<http://www.favv-afsca.fgov.be/productionanimale/antibioresistance/#convention>



Aborder de manière ciblée les gros consommateurs grâce au benchmarking

Pour la première fois en 2019, l'AFMPS a transmis à tous les vétérinaires traitant des porcs, de la volaille ou des veaux de boucherie un rapport leur indiquant la quantité d'antibiotiques qu'ils avaient prescrits en comparaison avec les autres vétérinaires. Les éleveurs ont également reçu, comme en 2018, des rapports faisant état de l'usage d'antibiotiques dans leur exploitation. Le benchmarking permet d'identifier les gros consommateurs et les gros fournisseurs afin de les accompagner de manière ciblée ; ce qui favorise ainsi un usage moindre et plus rationnel des antibiotiques. À l'initiative des labels de qualité concernés, les éleveurs de bétail laitier peuvent également, depuis le 1^{er} octobre 2018, enregistrer leur utilisation d'antibiotiques via Registre AB (en Flandre) et BIGAME (en Wallonie). Ces éleveurs recevront leur premier rapport de benchmarking début 2020 s'ils ont effectué leurs enregistrements pendant une année complète.

Un deuxième plan d'action en préparation

Le plan Vision 2020 touche à sa fin, mais un deuxième plan est déjà en chantier. Le plan AMCRA 2024 élargit la politique actuelle d'enregistrement et de benchmarking de l'usage d'antibiotiques à d'autres espèces animales, y compris aux animaux de compagnie. Ce nouveau plan fera partie, avec les actions entreprises par les autorités, du plan national d'action « One Health » mis sur pied pour lutter contre l'antibiorésistance. Ce plan « One Health » rassemble toutes les actions en faveur de la santé humaine, animale et de la protection de l'environnement en Belgique.

L'acquisition de la résistance aux antibiotiques est un phénomène induit par leur utilisation en médecine humaine et vétérinaire. Il est dès lors primordial de veiller à leur usage raisonné et d'encourager la prévention et l'utilisation d'alternatives dans ces deux secteurs, afin notamment de réduire les quantités utilisées.

Le transfert de bactéries résistantes entre l'animal et l'homme, et inversement, en passant également par l'environnement, justifie une approche globale et intégrée.

L'AMCRA, avec le support de l'AFSCA et de l'AFMPS, est la force motrice de plusieurs initiatives lancées dans le domaine de la médecine vétérinaire en Belgique.

Réduction et utilisation raisonnée des antibiotiques constituent les piliers du plan d'action « Vision 2020 » de l'AMCRA, développé en vue de réduire l'antibiorésistance en médecine vétérinaire en Belgique. En réponse à la nécessité de sensibiliser au bon usage des antibiotiques et afin de guider les vétérinaires dans un choix éclairé en antibiothérapie, l'AMCRA a notamment élaboré des vade-mecum pour les principales espèces d'animaux domestiques. Le choix des antibiotiques tient compte de plusieurs critères, parmi lesquels l'importance de l'antibiotique en question pour la santé humaine.

La signature de la « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » symbolise la volonté du secteur animal de contribuer concrètement à la lutte contre l'antibiorésistance.

Les objectifs pour le secteur animal sont ambitieux et demandent un investissement et des engagements continus.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites internet de l'AMCRA (www.amcra.be), de l'AFSCA (<http://www.favv-afsca.fgov.be/productionanimale/antibioresistance/>) et de l'AFMPS (https://www.afmps.be/fr/veterinaire/medicaments/medicaments/bon_usage/Antibiotiques_problematique_resistance).